



Mars 2023

Edito

33218. Voilà le rang attribué en 2013 à Botmeur par une mystérieuse association* qui prétend promouvoir "*les villes et villages de France où il fait bon vivre*". Ceci, "*basé sur une méthodologie pointue, affinée d'année en année*" et qui prendrait en compte pas moins de 198 critères comprenant l'offre en matière de commerces, services, transports, éducation, santé, sans oublier la protection de l'environnement.

Arriver 33 218^{ème} sur les 34 820 communes françaises recensées n'a évidemment rien de mirobolant ! Désolation confirmée si l'on se limite aux communes du Finistère de moins de 500 habitants. Botmeur y arrive 27^{ème} sur 29, tout juste devant les îles de Sein et Molène, au même niveau que d'autres sans doute misérables bourgs de l'Arrée et loin derrière ces petits paradis que seraient Tréouergat, Trébabu et Lanneufret.

Face à ce classement censé permettre de "*capitaliser sur une image valorisante et séduire de nouveaux habitants*" que faire ? Ne pas paniquer bien sûr ! Inutile de plonger dans la déprime ou se mettre rapidement en quête d'un déménageur.

Il est vrai qu'aucune grande surface, si ce n'est celle occupée par la lande, n'agrémente Botmeur. Grande modestie à reconnaître également du côté de notre ensoleillement. Et tout le monde s'accordera à penser que la salle Fañch Abgrall pourrait difficilement rivaliser avec l'opéra de Marseille.

N'empêche, qu'il n'y a pratiquement plus aucune maison à acheter sur notre commune, que le P'ti Boneur, où les demis plafonnent toujours à 2,20 € et autour duquel se sont agrégés crêpières, salon de coiffure et librairie itinérantes, vient juste d'élargir ses horaires d'ouverture, que le bourg continue de faire peau neuve et que, cerise sur le gâteau si l'on peut dire, on parle de l'ouverture d'une boulangerie en fin d'année.

Bref, en ce printemps qui s'installe, gardons le moral et retrouvons nos manches pour nous hisser l'an prochain, qui sait ? à la 33 217^{ème} place de ce palmarès farfelu dont l'unique mérite aura été de nous faire rire un peu.

Alain Kerouanton – Conseiller municipal

* villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

Infos utiles



Mairie

Tel - 02 98 26 10 22

Mél - mairie.botmeur@wanadoo.fr

Il est possible de joindre les services de la mairie aux jours et heures habituels : les **lundi, mardi et jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Elle est **fermée au public le mercredi et le vendredi**.

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc

Locmaria Berrien - 02 98 99 82 49

Lundi 9h15-12h

Mardi Fermé

Du mercredi au samedi

9h15-12h et 14h-17h45

Collecte de l'amiante en déchetterie en 2023

Locmaria : 7/4, 23/6, 22/9, 22/12

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde ----- 15

Pompiers ----- 18

Gendarmerie ----- 17

Par portable ----- 112

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composez 3237

www.lesmontsdarree.bzh

www.botmeur-tourisme.fr



www.facebook.com/botmeur.boneur



Pa vo distro an nevez-amzer

Quand reviendra le printemps

E lammo an dour sklaer er richer

L'eau claire bondira dans la rivière

Boked-laezh ha roz-kamm er parkeier

Primevères et jonquilles dans les champs

Gwelet 'vo an neizhioù er girzhier

L'on verra les nids dans les haies



Les jeunes Botmeuriens, élèves en primaire et maternelle

Prise en charge du transport scolaire pour 2022-2023

Depuis quelques années, la commune prend en charge la part familiale du transport scolaire pour les jeunes Botmeuriens des classes maternelles et primaires qui fréquentent les écoles de Commana (Pierre Bleue et Diwan), et l'école publique de Plounéour-Ménez. Pour information, le coût de l'abonnement au transport scolaire pour l'année 2022-2023 s'élève à 120 € pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfant, puis 50 € pour le 3^{ème} enfant. (La gratuité s'applique pour le 4^{ème} enfant).

Le conseil municipal a donc décidé de prendre en charge le transport scolaire, dans les mêmes conditions que les années passées. Le remboursement se fera directement aux parents sur présentation du justificatif de paiement. Concernant les enfants en garde alternée, la municipalité de Botmeur participera à hauteur de la moitié du reste à charge de la famille.

Prise en charge du forfait scolaire

La municipalité a reçu des demandes pour prendre en charge le forfait scolaire 2022-2023 des 3 enfants de la commune fréquentant l'école Diwan de Commana et de celui inscrit à l'école Diwan de Morlaix. Le conseil municipal a voté cette participation aux forfaits scolaires pour 660 € par enfant, (réduits de moitié en cas de garde alternée).

Location de l'ancienne mairie

Suite au départ des "Carreaux du Menez" de l'ancienne mairie, le conseil municipal avait souhaité proposer aux porteurs de projets intéressés par ce local de se faire connaître avant le 24 janvier. Le conseil a retenu le projet de création d'une boulangerie par Thomas Riera qui consiste à aménager le bâtiment dans le but d'y créer un fournil avec un petit coin boutique. Le pain serait préparé 3 jours par semaine et vendu sur place. Une réflexion sur la possibilité de vendre d'autres petites préparations (gâteaux, sandwiches, café ...) est également à l'étude. Le début d'activité programmé serait entre octobre 2023 et février 2024, le temps de finaliser le projet et commander le matériel spécifique à cette activité. Une présentation plus détaillée sera faite dans un prochain numéro d'An Embanner.

Organisation des manifestations culturelles sur la commune

Botmeur à la particularité d'accueillir bon nombre d'évènements culturels (spectacles, expositions, concerts, randonnées contées, pardon...) portés par nos dynamiques associations locales. La commission Culture ayant souhaité rendre plus lisible cette offre, le conseil a validé plusieurs actions, dont la création d'un site Facebook municipal (www.facebook.com/botmeur.boneur), le remplacement du panneau sous l'auvent près de l'ancienne mairie pour l'affichage libre des animations et la pose d'un autre au même endroit, géré par la commune, et récapitulant les animations se déroulant chaque mois sur Botmeur. De plus, la commune a créé un agenda électronique interne pour récapituler en temps réels les divers projets des associations.



Etat civil

Ils se sont dit oui

Sabrina Hadadcha et **Stéphane Jezequel** de la Métairie se sont mariés le 16 décembre 2022.

Il nous a quittés

Mickaël André de Kernevez est décédé le 23 janvier 2023 à l'âge de 44 ans.

Gisèle Menez, ancienne habitante de Balanec Ber, est décédée à Brest le 21 février 2023 à l'âge de 89 ans.

Louise Auffret du Kreisker est décédée le 19 mars 2023 à quelques mois de ses 99 ans.

Brèves

○ Eau et assainissement

L'achat exceptionnel d'eau cet été pour éviter la rupture d'approvisionnement a déséquilibré un budget déjà bien tendu. Pour limiter les augmentations tarifaires, le conseil municipal a décidé de transférer 5 000 € du budget communal général à celui de l'eau et de l'assainissement. Malgré cette opération, ce budget reste toujours déficitaire.

○ Transfert des compétences eau et assainissement

En octobre 2022, le conseil communautaire a décidé de prendre en charge la compétence "eau et assainissement" dès le 1er janvier 2025 au lieu d'attendre, comme prévu initialement, le 1er janvier 2026. Chaque commune adhérente disposait d'un délai de trois mois pour se prononcer sur cette prise de compétences. Le conseil municipal, avec 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, s'est prononcé favorablement à ce transfert anticipé au profit de Monts d'Arrée Communauté.

○ Achat des parcelles A181 et A182

La municipalité a reçu une proposition d'acquisition de parcelles de landes se trouvant le long de la route de la montagne, à proximité immédiate de l'un des captages d'eau potable. Estimant judicieux de sécuriser l'emprise foncière du captage, le conseil municipal a décidé de faire l'acquisition des parcelles cadastrées A181 et A182 au prix de 800 € l'hectare, soit un montant total de 2 205€.

Actualisation des conventions de mise à disposition de locaux avec les associations

Afin d'intégrer les augmentations de l'énergie supportées par la commune et après discussion avec l'Association ADDES d'une part et O p'ti Boneur d'autre part, le conseil municipal a décidé d'actualiser les conventions d'utilisation des salles que ces deux structures utilisent régulièrement. Les montants des mises à disposition ont été réévalués à 100€/mois pour ADDES et 310 €/mois pour O p'ti Boneur.

Convention de mise à disposition du matériel son et lumière

La municipalité a reçu du matériel de son et lumière pouvant être mis à disposition d'associations communales organisant des manifestations se déroulant sur la commune. Sur proposition de la commission Culture, le conseil municipal a fixé à 500 € le montant de la caution d'utilisation. Jean François Corroenne a réalisé des caissons de rangement en bois afin d'entreposer et de transporter ce matériel en toute sécurité.

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Le Préfet du Finistère a demandé à chaque commune de désigner un correspondant incendie et secours qui sera l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour les questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, la préparation des mesures de sauvegarde, l'organisation des moyens de secours, la protection des personnes, des biens et de l'environnement et les secours et soins à apporter aux personnes victimes d'accidents, de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation. Jean-Yves Faujour ayant fait savoir qu'il était intéressé pour assurer cette fonction, il a été nommé "correspondant incendie et secours" pour Botmeur.

Connexion entre les réseaux d'eau de La Feuillée et Botmeur

L'été dernier, la commune a connu de grosses difficultés d'approvisionnement en eau potable et a souffert de l'absence de connexion avec les communes voisines, devant par exemple faire venir de l'eau par camion-citerne au prix de 30 € le mètre cube. Pour éviter que cette situation ne se reproduise, une étude réalisée pour le compte de Monts d'Arrée Communauté avait identifié l'intérêt de connecter le réseau d'eau de La Feuillée à celui de Botmeur en reliant Botbihan à Roc'h ar C'hezec (la commune de La Feuillée devant en parallèle réaliser des forages pour trouver de nouvelles ressources en eau). Le maire a demandé à la commune de La Feuillée une délégation de maîtrise d'ouvrage pour réaliser et prendre en charge ces travaux d'un coût estimé à 113 105 € HT. Le conseil municipal a approuvé le projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre La Feuillée et Botmeur et a sollicité, à hauteur de 40 % de l'opération, l'aide de l'État au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux, à hauteur de 30 %, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le conseil départemental pour 10 %.

Ce projet fait aussi actuellement l'objet d'une concertation avec Enedis (qui doit également enfouir une ligne haute tension sur le même parcours) afin d'essayer d'optimiser les coûts, la difficulté technique et les contraintes de circulation sur la RD42. L'objectif est d'avoir cette connexion opérationnelle pour cet été.

Brèves

Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

La commune a validé la mise en place de ce nouveau système de primes pour les agents communaux en s'inspirant des montants alloués au personnel de Monts d'Arrée Communauté. Effectif depuis le 1er janvier 2023, il a permis de mieux valoriser le travail de nos agents communaux.

Columbarium

Le columbarium étant complet, la municipalité vient de faire l'acquisition de 6 nouvelles cases qui ont été installées début janvier.



Chasse aux œufs

Comme l'année dernière la municipalité organise en collaboration avec O p'ti Boneur une chasse aux œufs pour les enfants de la commune le dimanche de Pâques, le 9 avril, à partir de 15 h, le bar et la crêperie ambulante seront ouverts et des animations pour les enfants sont prévues.

Concours des jardins et des maisons fleuries

Onze personnes s'étaient inscrites à l'édition 2022, soit trois de plus que pour celle de 2021. Le jury a déclaré Jacqueline Jaffrennou, de Kernevez, gagnante. Elle était déjà lauréate en 2021. Elle est suivie d'Elodie Le Baron, du bourg et de René Oguer de Penn ar Vali. Tous trois ont reçu un bon d'achat de 30 € à dépenser à Gamm Vert de Brasparts. Les autres concurrents ont reçu un bon d'achat de 15 €.

La municipalité remercie tous les participants et propose cette année encore d'organiser ce concours de jardins et des maisons fleuries. Inscription en mairie.



Concours des jardins et des maisons fleuries

Point sur les travaux et autres équipements

Aménagement du bourg

La dernière tranche d'aménagement du bourg suit son cours et est actuellement en phase avec le planning qui prévoit une fin de travaux vers la mi-avril. Après la refonte du réseau d'eau pluviale et les reprises des niveaux de chaussée et des futurs trottoirs, la pose des pavés se déroule actuellement malgré quelques difficultés temporaires d'approvisionnement du granit. Une aire de stationnement et/ou de retournement a été créée en sortie d'agglomération par élévation d'un talus qui sera végétalisé et d'un empierrement qui stabilisera le sol de cette surface. L'accès au chemin du "Tro ar Bourg" qui descend vers les fontaines de Kerbarguen a également été amélioré et des marches seront posées dans les parties à forte pente pour le sécuriser.



Eau potable

Nos captages ont retrouvé leur capacité de production normale et notre château d'eau est correctement approvisionné. Suite à des baisses de pression signalées par des habitants situés sur les points hauts de la commune, nous procédons à des tests d'étanchéité des tronçons du réseau de distribution. Pour ce faire, nous sommes amenés à couper certaines sections sur de courtes durées. Ces coupures, que nous nous efforçons de limiter en durée et fréquence afin de limiter autant que faire se peut les perturbations pour nos habitants, ne doivent donc pas être interprétées comme des manques d'eau.

Dans le cadre de la fiabilisation de notre réseau, nous prévoyons d'installer 4 compteurs de sectorisation afin de faciliter cette traque des fuites éventuelles.

Fibre optique

"Anne, ma soeur Anne, ne voit toujours rien venir" malgré de multiples sollicitations de nos interlocuteurs Mégalis. La seule certitude que nous ayons est que nous n'avons jamais été aussi proches de l'ouverture commerciale ... 😊



Défibrillateur

Joël Fitamant, accompagné de Jean-Yves Faujour ont installé le défibrillateur sur la façade d'O P'ti Boneur. Une formation aux premiers secours et à l'utilisation de cet appareil vous sera prochainement proposée sous forme de sessions partagées avec nos amis de Saint Rivoal dont l'appareil doit être bientôt opérationnel.



Réfection de l'accès aux logements communaux et au bureau d'ADDES

Joël Fitamant aidé par David Danjou et sa mini pelle ont refait l'accès derrière la mairie

← Avant

Après →



Point étape sur le tri des déchets ménagers

Depuis la mise en place en 2019 des colonnes pour le tri pour les emballages (papier, bouteilles et emballages plastiques, canettes...), nous disposons des chiffres relatifs aux tonnages récoltés par chaque commune.

Tout d'abord on constate que les tonnages collectés ont augmenté de près de 6 % au sein des 12 communes de Monts d'Arrée Communauté, soit une moyenne de 30 kg par habitant pour 2022, contre 29 kg en 2021. Botmeur pour sa part, avec près de 34 kg/hab, est plutôt bon élève, arrivant en troisième position, mais loin derrière Saint-Rivoal et Huelgoat et leurs 44 kg/hab.

Concernant le verre, les tonnages collectés sur Monts d'Arrée Communauté en 2022, stagnent autour de 54 kg par habitant. Botmeur et ses 69 kg par habitant talonne le leader Saint Rivoal et ses 70 kg.

Au regard de ces chiffres, notre commune apparait comme bien sensibilisée au tri des déchets ménagers. Nous devons encourager ces pratiques vertueuses et poursuivre nos efforts. Pour tous renseignements sur la gestion des déchets, rendez-vous sur le site de Monts d'Arrée Communauté.

Quoi de neuf à Monts d'Arrée Communauté ?

Pass Commerce et Artisanat

Monts d'Arrée Communauté a accompagné 3 entreprises dans le cadre de son dispositif "Pass Commerce et Artisanat":

- Le bar épicerie "Sambée'tle Epicerie de Lydie" de Brennilis a reçu une subvention de 4 690 € pour les 15 635 € investis dans du matériel et sa nouvelle enseigne.
- Le bar restaurant Le Sénéchal de Scignac, a reçu une subvention de 3 462 € pour les 11 540 € de travaux d'isolation et de changement de vitrine.
- Le bar restaurant crêperie le Brass'Bar à Brasparts a reçu une subvention de 5 148 € pour les 17 150 € investis pour l'aménagement de sa cuisine

Le Relais Petite Enfance

Le relais implanté sur Monts d'Arrée Communauté accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants (assistante maternelle, garde à domicile, baby-sitter). C'est également un lieu d'écoute et d'information sur les démarches administratives (embauche, mise en relation avec les services publics tels que CAF et PMI, mise à disposition de documents, contrats de travail, projets d'accueil, etc.).

Pour les assistantes maternelles, présentes et futures, le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute et d'accompagnement, avec de la documentation mise à disposition et des informations juridiques actualisées. Il permet également la mise en relation entre assistantes maternelles et parents en recherche d'un mode de garde. C'est enfin un lieu d'animation, à travers une proposition d'ateliers d'éveil réguliers à destination des jeunes enfants accompagnés d'un adulte. Des permanences téléphoniques sont proposées du lundi au vendredi, de 13h30 à 15h30 au 02 98 81 01 76. Un accueil sur rendez-vous est également proposé, en fonction de vos disponibilités, (contacter les animatrices par téléphone ou via rpam@epal.asso.fr).

Aide de Monts d'Arrée Communauté aux entreprises et associations suite aux incendies

Les incendies de l'été dernier ont fortement perturbé les activités touristiques sur les communes de Brasparts, Saint-Rivoal et Botmeur suites aux évacuations, aux interdictions de circulation et aux fermetures de nombreux chemins de randonnées. Les pertes d'exploitations subies par les professionnels ne sont pas compensées ni par l'Etat, ni par le département ou la région. Aussi Monts d'Arrée Communauté a souhaité accompagner les acteurs de ces 3 communes les plus touchées par ces incendies. C'est ainsi qu'un budget de 30 000 € a été voté. Les modalités d'accompagnement sont en cours de validation. Cette aide ne permettra pas de combler les pertes subies mais montre la solidarité de Monts d'Arrée Communauté envers les professionnels du territoire.

Théâtre à Botmeur

Le 18 mars dernier se déroulait à la salle Fañch Abgrall une soirée théâtre. Deux courtes pièces remarquablement bien mises en scène et interprétées étaient présentées, "Les Boulingrin" de Georges Courteline par la troupe La Commedia dell'Arrée de Pleyber-Christ et "Les marchands ambulants" de Murray Schisgal par la troupe de Landerneau La grande Carriole. Soixante-dix personnes environ étaient présentes et n'ont visiblement pas regretté leur soirée tant les rires et les applaudissements étaient nombreux et fournis. C'était aussi l'occasion pour la mairie de présenter le matériel de sonorisation et d'éclairage acquis récemment et la scène démontable réalisée spécialement pour ce genre d'événement.

Malou salariée à l'année O p'ti Boneur

Depuis mi-février Malou Douillard est salariée en CDI O p'ti Boneur. Malou est déjà bien connue à Botmeur et au café-épicerie-associatif où elle a déjà travaillé tout l'été. Elle a été engagée afin de permettre d'ouvrir plus souvent. Elle a aussi en charge de gérer et développer, avec les bénévoles, les animations, spectacles, concerts, expos, ...

Les jeudis et vendredis restent assurés par les bénévoles. Malou ouvrira en plus le mercredi de 17 à 21 h et le dimanche de 16 à 20 h toute l'année, et le mardi de 17 à 21 h pendant les petites vacances scolaires. Pour l'été, de nouveaux horaires avec une ouverture le midi seront prévus. A suivre sur la page Facebook O p'ti Boneur.

Assemblée Générale Ordinaire ADDES

Samedi 1er avril – 10 h 30 - Salle de l'ancienne école – Botmeur

L'Assemblée Générale est un temps fort de la vie associative, ouverte à tous, c'est l'occasion de (re)découvrir les actions menées par ADDES (randonnées contées et nature, marché festif, fête de la Samain...), de participer aux prises de décisions ainsi que de prendre connaissance des futurs projets.

L'Assemblée Générale c'est aussi un moment de partage autour d'un pot de l'amitié qui permet de rencontrer et d'échanger avec les bénévoles et les salariés de l'association et éventuellement de rejoindre l'équipe en place.

" Chez Angèle "

Un nom qui résonne encore dans nombre de mémoires botmeuriennes. Par-delà la façade aujourd'hui un peu tristounette de la bâtisse du haut du bourg, près de l'ancienne mairie, que de souvenirs !

A commencer par l'enseigne qui était placée au-dessus de la porte : "*Café du Yun Ellez Epicerie-Tissus*".

Car le commerce tenu par le couple Mallegol-Lemeillat* depuis son mariage en 1929, consistait en partie pour François (né au Kreisker en 1905), à vendre des étoffes en porte à porte sur Botmeur et les alentours ainsi que sur les marchés, pour que chacun (ou plutôt chacune !) puisse se confectionner blouses et vêtements de travail.

L'épicerie-café, ouverte tous les jours y compris le dimanche, était, elle, l'affaire d'Angèle, "*une femme de caractère*" née en 1909 au Cloître Saint Thégonnec et mère de Simone et Yvette. La première, mariée à Raymond Autret, infirmier dans la marine et l'autre à Georges Ménez, entrepreneur de maçonnerie-menuiserie. Une boutique où l'on trouvait de tout, depuis les conserves, fruits et légumes (que les clients n'avaient pas le droit de toucher !), jusqu'aux élastiques de pantalons, en passant par les boutons, les embouts de caoutchouc pour sabots, les crayons à bille, ... et les bonbons appréciés des enfants.

Service annexe : la cabine téléphonique, une des rares sinon la seule de Botmeur à une certaine époque, bien pratique pour appeler le docteur ou faire savoir les décès survenus.



François et Angèle



Yvette Ménez au comptoir

Mais l'épicerie faisait aussi café (on est en Bretagne !), avec un comptoir haut perché où s'alignaient les verres "*pour les grands et les petits rouges*" avec leurs parois bien épaisses qui laissaient penser, par effet de loupe, qu'il y avait plus de liquide à l'intérieur qu'en réalité...

Tenir la boutique s'accompagnait d'une activité de restauration, occasionnelle pour les mariages et les réceptions, et quotidienne plus tard, pour les ouvriers de l'entreprise de Georges Ménez. Un labeur aux fourneaux dès 9 h 30 du matin pour lequel Angèle se faisait fréquemment aider par sa fille Yvette et, pendant les vacances ou après l'école, par Christine et Dominique ses petites filles. Trois générations s'activaient ainsi dans la grande maison en bord de route "*où il y avait plein de gens qui passaient et où il fallait dès le sortir du lit dire bonjour à tout le monde*".

Mais l'autre grande affaire et qui a laissé sans doute le plus de souvenirs, davantage encore que la télévision (une des premières du village, visionnée surtout pour les matchs de foot et le Tour de France), les parties de belote, de dominos, de baby-foot et de billard des dimanches après-midis, ou les jeux de boules en bois et de pétanque dans l'allée derrière la maison, c'étaient les bals du samedi soir qu'animaient de petits orchestres musettes montés sur une estrade et qui distillaient tangos, valse et mazurkas, quand ce n'était pas de plus audacieuses danses "*kof-ha-kof*". Une occasion unique de rencontres pour les jeunes du village ... et d'ailleurs puisqu'on n'hésitait pas dans les années 50 à monter à pied ou en vélo depuis Brasparts et autres lieux. Les petites filles d'Angèle sourient encore au souvenir des bancs et chaises qu'il fallait installer le long des murs et la recherche le dimanche matin des éventuelles pièces de menue monnaie tombées des poches.

Bref, un lieu chaleureux et très fréquenté, où l'on parlait beaucoup en breton, et qui a fonctionné jusqu'au milieu des années 80 (François étant décédé en 1986). Angèle, qui ne prit jamais de vacances, se contenta par la suite d'assurer la vente du Télégramme, plus "*pour continuer de voir un peu de monde*" que pour ce que la chose pouvait rapporter.

Elle est décédée en 2002. Depuis le bâtiment est resté vide ... et toujours en vente aux dernières nouvelles.

(Merci à Bertrand, Christine et Dominique Ménez ainsi qu'à Yves Coadour pour leurs précieux souvenirs)

* Mallegol : pas de liens familiaux avec le café "*Chez Butun*", près de l'église, déjà évoqué dans l'Embanner.

* Lemeillat : orthographié selon les époques et les documents : Le Meillat, L'hémeillat ou L'émeillat.

La singulière destinée du Botmeurien Jean Mallegol

Si de tous temps les Bretons ont bougé, la palme du plus grand voyageur originaire de notre commune pourrait bien revenir à **Jean Mallegol***.

Né en 1861 à Botcador où vivaient avant lui son père et son grand-père, tous deux cultivateurs, et quatrième d'une fratrie de neuf enfants dont les six premiers naitront aussi à Botmeur (les derniers à Gourin), on le retrouve 20 ans plus tard domestique à Rosporden. A son mariage à Coray en 1884 avec Marie-Anne le Bourhis (curieusement déclarée "*fille de confiance*") il est désigné comme cultivateur et domicilié à Coray.

Le couple aura 13 enfants dont les très divers lieux de naissances témoignent d'un étonnant parcours familial. Si les quatre premiers, tous des fils, naissent à Coray entre 1885 et 1889, c'est à Rosario** en Argentine, à 250 km au nord-est de Buenos-Aires, que les cinq enfants suivants voient le jour entre 1891 et 1898. La famille y avait été précédée de peu par François, l'un des frères cadets de Jean, arrivé lui, en 1889 (comme 500 autres finistériens cette année-là ; Il y fera souche, sous le nom hispanisé de "*Francisco Maligoden*", gagnant sa vie comme ouvrier au chemin de fer de Santa Fe puis comme importateur de matériel agricole). Mais la famille ne restera pas longtemps dans l'hémisphère sud. On la retrouve au Havre en 1899 où naitront deux autres enfants.

Fin des pérégrinations ? Pas encore, car dès 1903 revoilà les Mallegol partis cette fois à Montréal, où naissent leurs deux dernières filles. Mais le Québec n'est qu'une étape. En avril 1910 c'est l'immigration aux Etats-Unis où Jean vient s'embaucher chez Michelin, à Milltown dans le New Jersey.

Une véritable petite colonie bretonne y travaille. Selon un témoignage de l'époque*** "*Les Bretons y vivaient en vase clos. Les hommes travaillaient ensemble à l'usine et se retrouvaient le dimanche pour jouer aux palets, aux boules ou pour boire du cidre. Dans les rues de Milltown on entendait parler breton. Les femmes avaient plus de contacts avec l'extérieur, par les commerces, et elles apprenaient l'américain plus vite que les hommes. Beaucoup voulaient rentrer au pays dès que possible pour acheter une ferme*".

L'usine de pneumatiques Michelin ne résistera pas à la crise de 1929, laissant ses 3000 ouvriers à la rue.

Jean Mallegol, lui, était déjà décédé depuis 1926 à l'âge de 64 ans. Huit années plus tard, son épouse décidait de retourner en Bretagne à Coray pour s'y s'éteindre en 1945. La boucle était bouclée !

Compte-tenu de ce sinueux parcours, on ne s'étonnera pas de retrouver bien dispersée la descendance des cinq enfants du couple Mallegol ayant atteint l'âge adulte. Leurs quatre filles ont fini leurs vies en Californie où elles sont décédées entre 1960 et 2001. (Peut-être ont-elles voulu se rapprocher de Pierre, un autre frère de Jean Mallegol, parti lui aussi aux Etats-Unis en 1884 et mort en 1940 à San-Matéo).

Reste le cas plus compliqué de leur fils aîné, Jean "John" Vincent, qui semble avoir eu une vie riche en allers et retours. Né à Coray en 1885 puis ayant participé à l'épisode argentin, il fera son service militaire en France, ne rejoignant ses parents qu'en 1908 à Montréal. A Milltown il travaillera, lui aussi, chez Michelin comme contremaître, s'y mariera en 1911 avec Jeanne Hamon une autre française immigrée, y verra naître ses 4 enfants puis reviendra s'installer (avec ses deux filles mais sans sa femme, restée aux USA) au Havre pour s'installer comme épicier. Il décèdera en 1946 à Sanvic en Seine Maritime. C'est donc du côté des descendants de ses fils Jean-Pierre (1912-1985) et André (1915-1980) tous deux restés dans le New Jersey, que l'on aurait quelque chance de retrouver aujourd'hui la trace de nord-américains portant le nom de Mallegol. Quelle aventure !



* une branche de la grande famille Mallegol dont les éventuels liens avec les tenanciers du café "*Chez Butun*" à Botmeur (cf. An Embanner n° 60) ne nous sont pas connus.

** Rosario, ville natale du footballeur Lionel Messi ...mais ceci est une autre histoire.

*** Jean Fichen (cf. revue Ar Men N°8 Nov. 1993)

Nouvellement arrivés à Botmeur

Installés un temps à La Réunion, ils arrivent en fait de la presqu'île de Crozon où ils sont toujours actifs lui, à l'école de musique et elle comme professeur de yoga. Pierrick et Françoise Vidal ont quitté ce coin un peu trop encombré à leur goût pour la tranquillité de Botmeur où ils ont acheté il y a quelques mois la maison de Jean Bothorel. Un coup de cœur pour notre village et son environnement et un soulagement pour Françoise qui, électro sensible, a besoin de se tenir à l'écart des zones où les ondes électromagnétiques pullulent. Pierrick, brestois d'origine, passionné de littérature, de bateaux, et amateur de jazz depuis toujours, continue son activité de saxophoniste au sein du "tentet" (ils sont 10 !) Blow West et du plus intimiste Blue Bop Trio. Françoise, elle, aimerait rencontrer une association pour y animer un atelier de séances de yoga, une invitation à ralentir, lâcher prise, "*prendre le chemin de la forêt pour laisser éclore sa propre Nature*"

Bienvenue à ces nouveaux Botmeuriens ! (Tel. 02 98 73 90 98)





Vœux de la municipalité

Pour la première fois depuis le début de la mandature, les élus ont pu présenter leurs vœux à la population le samedi 7 janvier dernier. Près de 80 personnes ont répondu à cette invitation.

Soirée théâtre à Botmeur le 18 mars



G E N D A

- **S a m e d i 1 a v r i l** – **Assemblée générale ordinaire ADDES**
A 10 h 30 - Salle de l'ancienne école

- **J e u d i 6 a v r i l** – **Réunion publique organisée par le conseil départemental du Finistère sur le plan de restauration de la montagne Saint-Michel de Brasparts et de la Chapelle.**
Inscription par mail à l'adresse suivante : invitation@finistere.fr
A 19 h 30 à la salle des fêtes de Commana

- **S a m e d i 8 a v r i l** – **Assemblée générale ordinaire O p'ti Boneur**
A partir de 16 h - Assemblée générale
En soirée concert exceptionnel El Maout

- **D i m a n c h e 9 a v r i l** – **Chasse aux œufs**
A partir de 15 h au café associatif O p'ti Boneur organisée par la municipalité et O p'ti Boneur

- **D i m a n c h e 16 a v r i l** – **Inauguration du verger des petits Botmeuriens**
A partir de 16 h derrière l'église

- **D u 18 a u 29 a v r i l** – **Randos contées ADDES**
Programme détaillé sur le site : www.arree-randos.com 

- **V e n d r e d i 21 a v r i l** – **Ping pong musical**
A partir de 19 h au café associatif O p'ti Boneur

- **D i m a n c h e 7 m a i** – **Projection d'un documentaire sur Jean-Yves Cozan**
A 18 h au café associatif O p'ti Boneur

- **L u n d i 8 m a i** – **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**
11 h départ du cortège de la mairie à suivi d'un dépôt de gerbe à 11 h 15 au monument aux morts

- **D u v e n d r e d i 12 a u d i m a n c h e 14 m a i** – **Fête de la Bretagne**
Vendredi - à partir de 17 h 30 marché festif et concerts à la salle Fañch Abgrall
Samedi - Journée autour du conte avec ADDES - Scène ouverte de conteurs-euses (17 h 30)
Dimanche - Rando des légendes des Monts d'Arrée (13 h 45) - Tro Ar Foeterien Bro Yaouank (sortie jeune explorateur en breton à partir de 7 ans) (14 h 15)
Info et réservation : 02 98 99 66 58 / www.arree-rando.com

- **D i m a n c h e 4 j u i n** – **"C'est quoi ce bean's" compagnie Pulsion**
Spectacle de rue au café associatif O p'ti Boneur

- **J e u d i 15 j u i n** – **Présentation de livres avec les Guérillères**
Rencontre avec Cy Lecerf Maulpoix et Myriam Bahaffou (écologie, être queer à la campagne) au café associatif O p'ti Boneur

- **V e n d r e d i 23 j u i n** – **Tantad & Tanmamm & concerts**
D'autres animations sont en attente de confirmation O p'ti Boneur – toutes les informations sur la page Facebook



Comité de rédaction - Jean François Corroenne, Jean Yves Faujour, Alain Kerouanton, Catherine Lamidon
Responsable de publication – Eric Prigent

